

La charte d'adhésion de la Maison des Citoyens du Monde

Préambule

Cette charte a la vocation d'explicitier l'identité de la MCM et de déterminer le cadre général dans lequel nous allons faire vivre celle-ci. Les éléments présentés ci-dessous (identité, objet) sont la base de tout engagement au sein de la Maison des Citoyens du Monde et sont le terreau des actions qui seront portées collectivement.

I. Identité de la MCM : un collectif

La Maison des Citoyens du Monde **est avant tout un collectif** de structure et d'individus rassemblés autour des mêmes valeurs (cf Pt II).

L'identité de la MCM est définie comme celle d'un collectif associatif qui prend des positions militantes sur ce qui rassemble ses membres. Cependant dans un souci d'ouverture, des membres autres qu'associatifs et individuels peuvent adhérer en tant que membres associés (cf statuts, article 5).

Les articles définissant la Maison des Citoyens du Monde :

Article 1 : La Maison des Citoyens du Monde est un collectif d'associations, de membres individuels et associés qui agit et prend des positions militantes sur ce qui les rassemble.

Article 2 : La Maison des Citoyens du Monde ne peut englober de membres dont la *notoriété, l'action ou l'idéologie, serait contraire à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.*

Article 3 : la Maison des Citoyens du Monde est indépendante de toute confession et de tout parti politique.

Article 4 : la Maison des Citoyens du Monde n'est placée sous le patronage d'aucune association en particulier. Toutes les dispositions relatives à son organisation, sont prises par délibération au sein de l'A.G. et du C.A.

Article 5 : Aucun organisme participant ne peut se prévaloir d'avoir son siège à la Maison des Citoyens du Monde.

Article 6 : L'accord de cette présente charte présuppose l'acceptation de l'ensemble des communications publiques faites au nom de la MCM. Toute communication publique au nom de la MCM doit recevoir un accord explicite du conseil d'administration. .

II. Ce qui nous rassemble au sein du Collectif : la citoyenneté

En tant que collectif, la MCM rassemble autour d'un objet non clivant et qui permet une position militante pour des acteurs agissant aussi bien en France qu'à l'international : **La citoyenneté.**

La Maison des Citoyens du Monde est donc un collectif associatif de solidarité internationale et de défense des droits de l'Homme qui construit des positions militantes pour une citoyenneté active et responsable.

Ce rassemblement se fait autour des valeurs telles que :

- **l'indivisibilité des droits fondamentaux** (pris dans le cadre de référence de la loi 1948 : protocole des Nations Unies). En effet les droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels sont indissociables les uns des autres. La MCM revendique l'application de l'ensemble de ces droits pour tout(e)s aussi bien au niveau local qu'international.
- **la responsabilité des individus** : le citoyen responsable est celui qui prend conscience des conséquences de ses actes et qui agit en fonction.
- **une démarche active d'éducation populaire** : le citoyen est une personne informée, engagée, critique et qui propose et développe des alternatives
- **la réciprocité** dans les relations avec les partenaires du Sud.

Le projet du collectif est structuré par des missions spécifiques qui nécessitent l'implication de tous les membres :

- Développer la réflexion collective sur des thématiques et/ou des zones géographiques,
- Renforcer l'interconnaissance des membres et leur relation avec des réseaux externes,
- Renforcer l'engagement citoyen et solidaire,
- Faire évoluer les décideurs et les politiques publiques.